

Contrat de vente d'un véhicule d'occasion

Vente entre particuliers

1. Vendeur / Vendeuse

Nom et prénom (vendeur)

Rue et numéro (vendeur)

Code postal (vendeur) Ville (vendeur)

Téléphone ou e-mail (vendeur)

2. Acheteur / Acheteuse

Nom et prénom (acheteur)

Rue et numéro (acheteur)

Code postal (acheteur) Ville (acheteur)

Téléphone ou e-mail (acheteur)

3. Véhicule

Marque

Modèle / type

Numéro d'identification du véhicule (VIN)

Numéro d'immatriculation

Première mise en circulation (date)

Kilométrage au compteur

Contrôle technique valable jusqu'au

Nombre de propriétaires précédents

Nombre de clés

À la connaissance du vendeur, le véhicule n'a jamais été accidenté.

Le carnet d'entretien est disponible et sera remis à l'acheteur.

4. Prix de vente et paiement

Prix de vente (montant)

Prix de vente en toutes lettres

Paiement en espèces lors de la remise du véhicule.

Paiement par virement bancaire ; remise du véhicule après réception des fonds.

5. Garantie

Le véhicule est vendu en l'état, tel que vu et essayé, à l'exclusion de toute garantie pour défauts matériels dans la mesure permise par la loi. Cette exclusion ne s'applique pas aux défauts dissimulés de manière dolosive, à la faute intentionnelle ou lourde, ni aux atteintes à la vie, au corps ou à la santé.

6. Remise du véhicule

Date de remise

Lieu de remise

Les documents d'immatriculation seront remis à l'acheteur.

Le dernier rapport de contrôle technique sera remis à l'acheteur.

L'acheteur fera immatriculer le véhicule à son nom sans délai après la remise.

7. Clauses complémentaires

Clauses complémentaires (p. ex. défauts connus, accessoires)

Lieu

Date

Lieu

Date

Signature du vendeur

Signature de l'acheteur